

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 5 juin 2001, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, Anne-Marie Loiselle, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Renée Roy, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

ABSENCE MOTIVÉE : madame Hélène Roberge.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-230-06-01 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} mai 2001.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Apprentissage de l'anglais langue seconde / état de situation
 - 6.2. Évaluation de la directrice générale
 - 6.3. CLD de la Vallée-du-Richelieu / délégation au Collège électoral de l'éducation

- 6.4. Modification au calendrier scolaire :
 - 6.4.1. école le Tremplin
 - 6.4.2. école les Marguerite
- 6.5. Adoption des orientations 2001-2002 / Annexe «B»
- 6.6. Location du 480 boulevard Laurier à Mont-Saint-Hilaire / bail avec le CLSC-CHSLD de la Vallée-du-Richelieu
- 6.7. Centre de formation professionnelle / octroi d'une servitude temporaire en faveur de «Rogers AT&T communications sans fil»
- 6.8. 1501 rue Ampère à Boucherville / prolongation du bail de location
- 6.9. École Les Jeunes Découvreurs / servitude de passage / piste cyclable
- 6.10. École secondaire le Carrefour / adoption d'un bail de location / partie du lot 106
- 6.11. Affectation du personnel de direction des écoles.

7. Information :

- 7.1. Budget 2001-2002
- 7.2. Consultation sur le projet de politique ministérielle en évaluation des apprentissages / rapport
- 7.3. Programme de «coaching» pour les directions d'établissement
- 7.4. Vernissage de la collection permanente des œuvres des élèves.

8. Affaires diverses :

- 8.1. Examens du MÉQ le 18 juin 2001
- 8.2. Animation spirituelle et engagement communautaire au secondaire.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENU LE 1^{ER} MAI 2001

C-231-06-01 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} mai 2001 avec la modification suivante :

- au point 7.1, le deuxième paragraphe devrait se lire comme suit :

«Les membres du Conseil se prononcent en faveur de la location d'une parcelle de terrain de l'école secondaire le Carrefour, *d'une dimension de 20 mètres x 95 mètres, pour un coût annuel à déterminer et comportant une option d'achat*».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, informe les membres qu'une clause supplémentaire a été ajoutée à l'addenda numéro 2 du protocole d'entente pour le financement d'une école secondaire à Sainte-Julie concernant l'ajout possible d'espaces de stationnement.

Monsieur Dubreuil commente aussi la liste des contrats octroyés aux professionnels pour des projets de construction, de transactions immobilières ou encore pour des litiges depuis 1998.

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, indique que la politique culturelle de la Commission scolaire devrait être présentée à l'automne 2001.

En réponse à une question qui avait été soulevée, le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Jean-Guy Brais, apporte la distinction entre la «probation» et la «promotion».

Quant au calendrier scolaire 2001-2002, une lettre avait été expédiée au président du Comité de parents relative à une consultation.

Madame Huguette Bussièeres se joint à l'assemblée.

5. PAROLE AU PUBLIC

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, rappelle aux visiteurs présents qu'ils peuvent se faire entendre à deux reprises durant la séance, aux points «parole au public».

Le président du Comité de parents, monsieur Richard Fontaine, informe les membres quant aux modalités que le comité entend mettre de l'avant pour collaborer au projet de modification des horaires. Il rappelle que le Comité de parents désire apporter sa contribution à ce projet, en collaboration avec la Commission scolaire. Il fait état d'un sondage destiné aux parents ainsi que de la mise en place d'un comité de travail et d'un échéancier.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, indique qu'il reçoit favorablement la déclaration d'intention de monsieur Fontaine et que la possibilité de considérer les quelques semaines supplémentaires requises par l'échéancier pour mener à terme le projet sera étudiée.

Monsieur Robert Saletti, président du conseil d'établissement de l'école Père-Marquette, dépose une lettre accompagnée d'une pétition qui font état de l'opposition de cette école face à l'organisation des effectifs scolaires pour l'année 2001-2002.

Madame Diane Lamothe intervient à titre d'enseignante en 1^{ère} année à l'école Père-Marquette. Elle explique à son tour les motifs pour lesquels elle s'oppose au déplacement d'un bon nombre d'élèves de cette école.

Madame Céline Viau, parent d'un enfant déplacé de l'école Père-Marquette, fait part de son inquiétude à titre d'infirmière en se référant aux différents stades de développement de l'enfant.

Madame Anne Marion, parent, confirme son accord avec le contenu du document déposé.

Monsieur Jacques Bordeleau, parent, souhaite que la Commission scolaire, à partir de la marge de manœuvre du nombre d'enseignants, donne suite aux attentes exprimées par les parents.

Madame Élyse Demers, parent, s'inquiète de l'avenir de l'école Père-Marquette.

Madame Sylvie Mancheron, parent, déplore la dispersion des élèves de son secteur vers trois écoles.

Un autre parent désapprouve le bien-fondé de cette décision et fait part de ses inquiétudes.

Madame Luce Deschênes Damian se joint à l'assemblée.

Un enseignant en éducation physique, monsieur Julien, souhaite que l'enfant demeure au cœur des préoccupations de la Commission scolaire.

Madame Nancy Bélanger, parent, explique les inconvénients de cette décision face à sa réalité familiale.

Madame Johanne Tétreault, parent, appuie la proposition de l'enseignante à l'effet de réduire dès la prochaine année les ratios d'élèves en 1^{ère} année de manière à conserver deux classes de 1^{ère} année.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, remercie le public d'avoir fait part aux membres du Conseil de leurs préoccupations fort légitimes. Il ajoute que le Conseil ne peut cependant pas rendre une décision ce soir sur le maintien ou non de deux classes de 1^{ère} année.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Apprentissage de l'anglais langue seconde / état de situation

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, le coordonnateur de l'enseignement, monsieur François Spain et la conseillère pédagogique en anglais, langue seconde, madame Rachel Lalonde présentent le dossier susmentionné.

Ils commentent aussi certaines contraintes organisationnelles reliées à la répartition du temps d'enseignement ainsi que le cadre de référence de l'enseignement intensif de l'anglais langue seconde.

Au terme de cette présentation, monsieur le président, Gabriel Ducharme, sollicite les membres du Conseil afin de déroger à la procédure pour ainsi permettre à d'autres parents présents dans la salle d'intervenir.

PAROLE AU PUBLIC

Madame Gagnon, présidente du conseil d'établissement de l'école de Montarville, prend la parole pour expliquer aux membres du Conseil les raisons qui ont amené le conseil d'établissement de cette école à retirer, pour la prochaine année scolaire, le programme d'anglais intensif.

Monsieur le président reçoit une dernière intervention.

Madame Martine Chapdelaine, parent de l'école Père-Marquette, demande au Conseil de rendre sa décision le plus rapidement possible dans le cas du maintien ou non de deux classes de 1^{ère} année à cette école.

Monsieur Marcel Bisson, parent, fait état de son désaccord face à la décision de muter des élèves.

Madame Huguette Bussièeres quitte l'assemblée.

6.2 Évaluation de la directrice générale

Ce point est reporté.

6.3 CLD de la Vallée-du-Richelieu / délégation au Collège électoral de l'éducation

La secrétaire générale, madame Suzanne Séguin, présente le dossier susmentionné.

Considérant qu'il y a lieu de remplacer madame Denise Grégoire à titre de déléguée au poste ci-haut mentionné;

C-232-06-01 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand de déléguer madame Lucie Legault à titre de représentante de la Commission scolaire des Patriotes au Collège électoral de l'éducation auprès du CLD de la Vallée-du-Richelieu.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Modification au calendrier scolaire

La directrice générale adjointe, madame Monique Hébert, présente le dossier susmentionné.

6.4.1 École le Tremplin

Considérant qu'une journée de formation à l'égard des jeunes ayant des difficultés d'ordre comportemental à l'école s'est tenue, pour le personnel enseignant de l'école, le 18 mai 2001;

Considérant la pertinence de l'activité de formation;

Considérant le peu de formation disponible pour cette clientèle particulière;

Considérant la difficulté de trouver du personnel suppléant pour autant d'enseignants;

C-233-06-01 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'entériner l'accord de principe à l'effet de devancer la journée pédagogique du 15 juin au 18 mai 2001.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4.2 École les Marguerite

Considérant que la journée du 15 juin apparaît plus profitable aux enseignants et enseignantes de l'école comme journée d'enseignement avec un horaire régulier, permettant même la passation d'un examen de fin d'étape;

Considérant la possibilité pour le service de garde de déplacer les deux activités prévues le 15 juin au 22 juin 2001;

Considérant qu'il y aura transport scolaire le vendredi, 15 juin 2001;

Considérant que la journée du 22 juin 2001 sera consacrée à la formation des groupes d'élèves pour l'année scolaire 2001-2002;

C-234-06-01 Il est proposé par madame Line Tessier de déplacer la journée pédagogique prévue le vendredi 15 juin au vendredi 22 juin 2001.

Votent en faveur : 18
Vote contre : 0
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.5 Adoption des orientations 2001-2001 / Annexe «B»

Le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé, présente le dossier susmentionné.

Considérant les orientations de gestion retenues l'an dernier;

Considérant les amendements apportés à ces orientations afin de confirmer la pratique;

Considérant que ces orientations ont été entérinées unanimement par l'assemblée générale des partenaires;

C-235-06-01 En conséquence, il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'adopter les orientations de gestion 2001-2002 (Annexe «B»), telles que déposées à l'annexe ACC-041-06-01.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Location du 480 boulevard Laurier à Mont-Saint-Hilaire / bail avec le CLSC-CHSLD de la Vallée-du-Richelieu

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la résolution C-173-02-01 adoptée le 6 février 2001;

Considérant que le projet de bail déposé rencontre les conditions prévues à ladite résolution;

C-236-06-01 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le projet de bail déposé à l'annexe ACC-042-06-01 avec les correctifs indiqués et d'autoriser le président et la directrice générale à signer ledit projet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Centre de formation professionnelle / octroi d'une servitude temporaire en faveur de «Rogers AT&T communications sans fil»

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la résolution C-218-04-01 par laquelle la Commission scolaire des Patriotes octroie à la Ville de Sainte-Julie une servitude temporaire de passage ;

Considérant la demande de la compagnie Rogers AT&T Communications sans fil à l'effet d'obtenir une servitude temporaire de passage sur le lot 47-32 ptie, tel que montré sur le plan de l'arpenteur-géomètre François Larouche ;

Considérant l'accord du directeur général de la Ville de Sainte-Julie à l'effet de permettre à cette compagnie d'utiliser cette même servitude ;

C-237-06-01 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand d'autoriser la compagnie «Rogers AT&T Communications sans fil» à utiliser la servitude temporaire de passage sur le lot 47-32 ptie accordée à la Ville de Sainte-Julie et montrée sur le plan de l'arpenteur-géomètre François Larouche, minute 5294, sous réserve que cette compagnie s'engage à effectuer tous les travaux d'entretien ou de réparation audit droit de passage pour les dommages dont elle serait responsable.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 1501 rue Ampère à Boucherville / prolongation du bail de location

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la nécessité de prolonger les deux baux existants pour une période de quatre mois;

Considérant que les baux existants prévoient déjà cette clause de prolongation;

C-238-06-01 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll d'autoriser le président et la directrice générale à signer les documents reliés à cette transaction immobilière.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 École Les Jeunes Découvreurs / servitude de passage / piste cyclable

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la résolution C-052-09-00;

Considérant que les travaux réalisés sont conformes aux autorisations données dans la résolution C-052-09-00;

C-239-06-01 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter le projet d'acte de servitude de passage pour une piste cyclable déposé à l'annexe ACC-043-06-01 et préparé par Me J. André Boileau, notaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 École secondaire le Carrefour / adoption d'un bail de location / partie du lot 106

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande de location formulée par monsieur Jean-Marie Fortin et madame Éliane Perrin;

Considérant l'orientation donnée par le Conseil des commissaires le 1^{er} mai 2001;

Considérant que l'entente proposée représente l'orientation du Conseil des commissaires;

C-240-06-01 Il est proposé par madame Renée Roy d'approuver le projet de bail de location déposé à l'annexe ACC-044-06-01.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.11 Affectation du personnel de direction des écoles

Ce sujet est reporté.

7. INFORMATION :

7.1 Budget 2001-2002

Ce sujet est reporté.

7.2 Consultation sur le projet de politique ministérielle en évaluation des apprentissages / rapport

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, dépose deux documents constituant l'avis de la Commission scolaire des Patriotes relativement au projet de politique ministérielle en évaluation des apprentissages.

7.3 Programme de «coaching» pour les directions d'établissement

La directrice générale adjointe, madame Monique Hébert, présente l'évolution du projet de recherche collaborative sur le «coaching» entre la Commission scolaire des Patriotes et l'Université de Sherbrooke.

7.4 Vernissage de la collection permanente des œuvres des élèves

L'activité ci-haut mentionnée se tiendra au siège social de la Commission scolaire des Patriotes, le mardi, 19 juin prochain, à 17 heures.

8. AFFAIRES DIVERSES :

8.1 Examens du MÉQ le 18 juin 2001

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, précise que des représentations montérégiennes ont été faites sur cette question.

8.2 Animation spirituelle et engagement communautaire au secondaire

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, rappelle que ce service complémentaire sera dispensé dans toutes nos écoles et qu'à cet effet, le cadre de référence a été présenté au personnel de direction des écoles.

9. PAROLE AU PUBLIC

Ce point a déjà été traité.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Yves Ballard demande des précisions supplémentaires sur les qualifications requises pour dispenser l'anglais intensif ainsi que sur l'accompagnement apporté aux élèves en difficulté de comportement à l'école de Montarville.

Madame Francine Charbonneau souligne la qualité du cahier spécial sur l'éducation, INFO-GAZETTE.

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-241-06-01 À 22 h 40, il est proposé par monsieur Alain Langlois d'ajourner la présente séance au mardi, 19 juin 2001, à 20 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/ag